

Conduite en état d'ébriété II (pour récidivistes)

Cours pour les délinquants de la conduite en état d'ébriété
en vue d'éviter les récidives



Etre sobre en reprenant le volant

Durant ce cours, vous analysez votre propre comportement dans la circulation routière ainsi que celui des autres usagers. Cette démarche constitue la base d'une conduite sûre et respectueuse des règles à l'avenir. L'objectif est de ne plus reprendre le volant en état d'ébriété.

Description du cours

Le cours repose sur l'échange d'expériences avec 8 à 10 autres personnes dans la même situation et se concentre sur l'élaboration de solutions concrètes afin d'éviter que vous ne repreniez le volant sous l'influence de l'alcool. Il met l'accent sur les éléments suivants:

- alcool et sécurité routière
- conséquences juridiques
- consommation d'alcool: évolution et situation actuelle
- conséquences sur le comportement au volant, le bien-être et la santé
- élaboration de solutions individuelles concrètes

Vos avantages



- Eventuelle restitution anticipée du permis de conduire (jusqu'à trois mois)
- Réduction du risque de récidive
- Echange d'expériences
- Elaboration de solutions concrètes applicables dans la circulation routière et au quotidien
- Elaboration de solutions pour chaque situation individuelle

Principaux contenus du cours

Entretien préalable individuel

- Aptitude, motivation
- Orientation
- Conditions, exigences
- Convention entre la direction du cours et le participant

1^{er} soir

- Questions organisationnelles
- Déroulement, objectifs
- Faire connaissance

2^e soir

- Aspects juridiques
- Statistique des accidents
- Alcool et comportement au volant

3^e soir

- Consommation d'alcool en Suisse et évolution personnelle vis-à-vis de la boisson
- Consommation et abus
- Boire et conduire: identification de situations à risque

4^e et 5^e soirs

- Analyse de situations concrètes; boire et conduire: épisodes typiques
- Mise au point de stratégies individuelles visant à séparer la consommation d'alcool et la conduite
- Ressources individuelles

6^e soir

- Utilisation des nouvelles connaissances
- Ajustement des objectifs si nécessaire

Le bpa. Pour votre sécurité.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Il élabore notamment des cours pour les délinquants de la route.

Administration, organisation

Direction/animation du cours

Le cours est assuré par un-e psychologue FSP indépendant-e de l'autorité ayant prononcé le retrait de permis. L'anonymat est garanti dans la mesure où l'animateur/-trice du cours est tenu-e au secret professionnel.

Durée du cours

- Entretien préalable d'une heure
- 6 unités de 2 heures chacune

Frais

Voir bulletin d'inscription

Inscription

Au moyen du bulletin joint, à compléter et à envoyer à l'adresse figurant sur celui-ci

Informations

Pour toute question, vous pouvez contacter l'animateur/-trice du cours, dont les coordonnées figurent sur le bulletin d'inscription joint.

© bpa 2010, reproduction souhaitée avec mention de la source